

Eurostar

L'UNSA valide les accords d'entreprise !

L'UNSA a validé les nouveaux accords d'entreprise Eurostar qui sont au plus près de ceux validés à la SNCF en Juin dernier. Ces accords prennent en compte les spécificités de cette entité du Groupe Public Ferroviaire SNCF.

L'UNSA, fidèle à ses valeurs de responsabilité, a tout mis en œuvre pendant les tables rondes afin que ces accords soient de haut niveau et en faveur des salariés.



L'expertise syndicale !



Paris, Novembre 2016



...à L'UNSA
on s'occupe
de moi...



1^{ère} Organisation Syndicale progressiste
SNCF & Branche ferroviaire